

► Rentrée des classes dans l'enseignement agricole : des effectifs stables dans le public, en hausse dans le privé

Les chiffres définitifs de la rentrée scolaire ne sont pas encore connus mais on peut d'ores et déjà constater le maintien du nombre d'étudiants en BTSA au lycée de Saint-Paul ainsi que la progression du nombre d'élèves de baccalauréat au LPA du lycée de Saint-Joseph.

Dans le secteur public, les effectifs atteignaient 458 élèves



le jour de la rentrée contre 455 à la même date l'année dernière. Dans le secteur privé 837 élèves sont accueillis le jour de la rentrée contre 780 à la rentrée 2018.

Une fois les derniers ajustements réalisés, l'enseignement agricole réunionnais devrait rassembler environ 1350 élèves et étudiants en formation initiale scolaire.

► Au tiers de la campagne sucrière : du tonnage mais une richesse faible

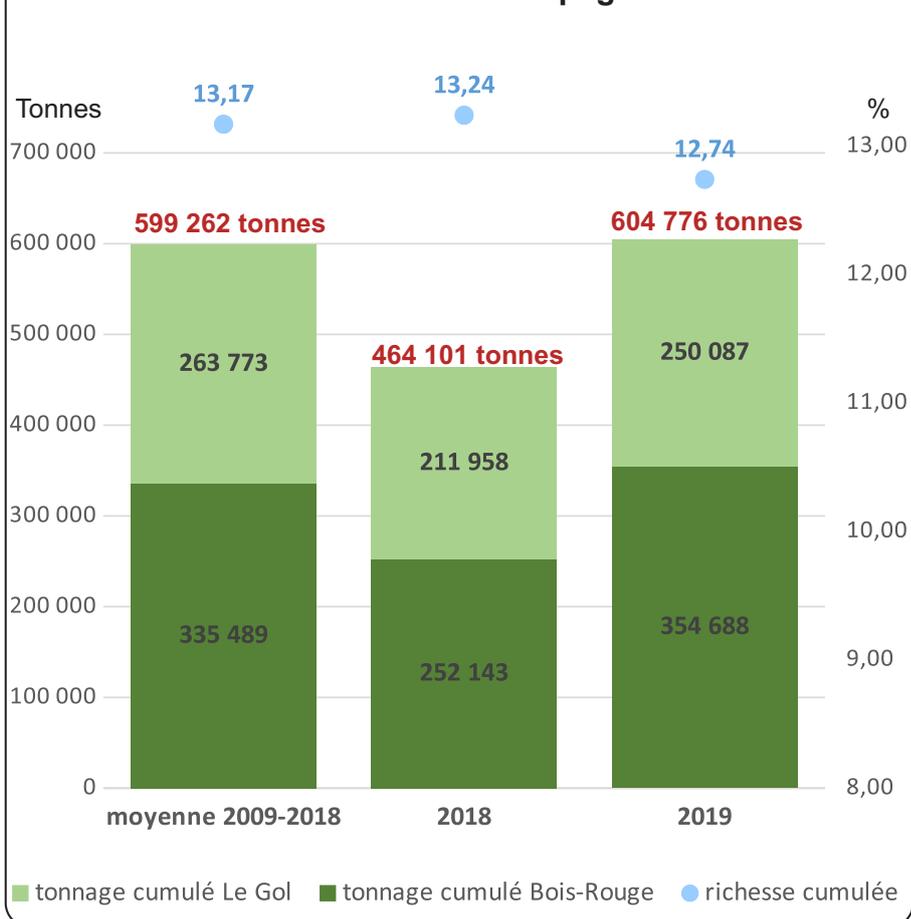
La campagne sucrière bat son plein et au 1er septembre 2019, 604 776 tonnes de canne à sucre ont été broyées dans les usines de Bois-Rouge et du Gol. C'est équivalent au tonnage moyen constaté ces dix dernières années à cette période de l'année, et 30 % de plus par rapport à la très mauvaise campagne de 2018. Les pluies relativement abondantes de ces derniers mois dans l'est et le sud ont favorisé la pousse de la canne.

A l'échelle des bassins canniers, le bassin de Bois-Rouge réalise un tonnage de près de 6 % supérieur à la moyenne décennale à cette date. En revanche, le tonnage récolté dans le bassin du Gol est inférieur de 5 % à la moyenne décennale.

La richesse en sucre s'annonce faible cette année : 12,74 % de richesse cumulée au 1er septembre 2019, contre 13,17% en moyenne ces dix dernières années à ce stade de la campagne.



Tonnage et richesse en sucre cumulés au 1er septembre en fonction des campagnes



► Importations de viande au premier semestre 2019 : stables pour la volaille, en baisse pour le boeuf, en hausse pour le porc

Les volumes d'importations de viande de volaille sur le premier semestre 2019 sont à un niveau à peu près équivalent à 2018 à la même époque (+1%). Dans le détail, on note un recul des importations de cuisses de poulet congelées de plus de 500 tonnes sur 6 mois (-12%) compensé en totalité par la hausse importante des importations d'autres produits : poulets entiers congelés (+25%), ailes de poulets congelés (+53%), et autres morceaux congelés.

(en tonnes)	1er semestre 2018	1er semestre 2019	Evolution 2019/2018
Poulets entiers congelés	791	988	25%
Morceaux désossés congelés	2 033	2 138	5%
Ailes congelées	598	918	54%
Cuisses de poulets congelés	4 385	3 869	-12%
Autres morceaux de poulets et autres volailles	2 741	2 781	1%
Total importations volaille	10 548	10 694	1%

Les importations de viande bovine ont baissé de 9 % au premier semestre 2019 par rapport à 2018. La hausse des abattages de bovins issus des élevages de La Réunion (+11%) sur la même période n'a pas suffi à enrayer la

baisse générale de la consommation de bœuf sur le territoire. On estime que celle-ci a reculé d'environ 4 % sur les six premiers mois de l'année 2019.

(en tonnes)	1er semestre 2018	1er semestre 2019	Evolution 2019/2018
Viande bovine fraîche ou réfrigérée	918	764	-17%
Viande bovine congelée	1 394	1 342	-4%
Total importations bœuf	2 312	2 106	-9%

Enfin, pour la viande porcine, les importations de viande congelée sont en hausse de 15 % sur le 1er semestre 2019 par rapport à celles du 1er semestre 2018. Les morceaux d'épaules, de poitrines et de longes sont les catégories de produits qui ont vu leurs volumes importés augmenter le plus fortement.

(en tonnes)	1er semestre 2018	1er semestre 2019	Evolution 2019/2018
Viande porcine fraîche ou réfrigérée	8	-	non significatif
Viande porcine congelée	5 113	5 924	16%
Viande porcine salée ou en saumure	59	105	78%
Viande porcine séchée ou fumée	390	384	-2%
Total importations viande porcine	5 570	6 413	15%

► Signature du contrat de convergence et de transformation 2019-2022

Le contrat de convergence et de transformation pour la période 2019 – 2022 a été signé au ministère des Outre-mer, en présence du Président de la République et du Premier Ministre, le 08 juillet 2019 par l'État, le conseil régional, le conseil départemental, et les cinq intercommunalités de l'île (CINOR, CIREST, CIVIS, CASUD, et TCO).

Ce contrat de convergence et de transformation est la mise en musique concrète des ambitions arrêtées dans le livre bleu des outre-mer présenté le 28 juin 2018 à l'Élysée, elles-mêmes issues de la grande concertation des territoires ultramarins lors des assises des Outre-mer.

Il représente un effort financier de l'État de 398 millions d'euros de subventions pour La Réunion. Avec l'ensemble des signataires, collectivités départementale et régionale et intercommunalités, ce sont au total près de 608 millions d'euros d'aides publiques (hors fonds structurels européens) qui seront mobilisés au bénéfice des projets du territoire réunionnais.

Il vise à poursuivre les efforts en matière d'infrastructures routières, maritimes et aéroportuaires, de constructions de logements, de mise aux normes de services essentiels à la population (eau potable, assainissement, déchets, etc.), et de mise en œuvre de la transition énergétique. Il accompagnera les nouveaux moteurs de croissance et l'organisation de l'économie en filières compétitives. Et enfin, il a pour ambition l'insertion régionale, et plus largement l'ouverture au monde du territoire réunionnais. La Réunion doit jouer un rôle moteur dans l'océan indien, à la fois dans les domaines universitaires et de la recherche, économique, scientifique et culturel.

Les priorités du contrat de convergence et de transformation pour l'agriculture, l'agroalimentaire, et la forêt à La Réunion

Les 12 actions qui seront soutenues dans le cadre du contrat de convergence et de transformation 2019-2022 sont les suivantes :

- **Communication pour la protection de la nature aux frontières de La Réunion.** L'objectif est de financer des actions de communication pour mettre fin aux introductions illicites d'animaux ou de végétaux prohibés, potentiellement vecteurs de maladies ou hôtes d'insectes nuisibles (ex : mouche des fruits *Bactrocera dorsalis*).



Mouche des fruits *Bactrocera dorsalis* - Photo A. FRANCK (CIRAD)

- **Accompagnement technique et diffusion des savoirs.** Cette mesure vise à soutenir, en contrepartie du FEADER, des prestataires de transfert de connaissances qui s'engagent au travers d'un contrat d'objectif pluriannuel. Les connaissances transférées aux agriculteurs doivent permettre de consolider la maîtrise des itinéraires techniques des productions animales et végétales, et d'améliorer les pratiques pour accroître la productivité des exploitations dans le respect de l'environnement.

- **Soutien aux actions d'expérimentation dans le cadre des réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA), en contrepartie du FEADER.** En matière d'expérimentation, les actions financées contribueront à enrichir les connaissances techniques en réalisant des expérimentations en laboratoire ou sur le terrain, dont les résultats aboutiront à la production de rapports ou de fiches conseil, de référentiels techniques à destination des techniciens et des agriculteurs. L'objectif est d'encourager des pratiques qui combinent productivité, agroécologie et gestion durable des ressources, mais aussi de développer des outils d'aide à la décision, voire du matériel destinés à l'optimisation des itinéraires de production pour les professionnels concernés (exemple : mise au point par l'ARMEFLHOR d'une machine permettant de mécaniser la plantation d'ananas).



Parcelle expérimentale de laitues
Site de l'ARMEFLHOR

- **Financement du programme d'actions du CIRAD,** en contrepartie du FEADER. Les actions du CIRAD portent sur la santé animale et santé humaine dans la zone Océan Indien, la biodiversité et la santé végétale, la co-conception de système agro-alimentaire de qualité, et les services et impacts des activités agricoles en milieu tropical. Ces actions sont contractualisées dans un contrat d'objectif pluriannuel.

- **Soutien aux projets d'innovation et de transfert dans le domaine agricole.** Cette action consiste à accompagner les projets d'innovation et de transfert dans le domaine agricole, notamment les projets accompagnés par « Qualitropic » pôle de compétitivité labellisé par l'Etat dans le cadre de son contrat de performance signé pour les années 2019 à 2021.

- **Valorisation des circuits courts.** Cette mesure vise à encourager les circuits courts de distribution en favorisant la mise en marché des productions locales et l'organisation des consommateurs (exemple : création d'une plateforme numérique de recensement de l'offre alimentaire réunionnaise : RUN alim). Cette action sera activée notamment dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux prévus par le livre bleu des Outre-mer.

- **Modernisation des outils agro-industriels.** Ces financements, qui interviennent en contrepartie du FEADER, visent à encourager l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles locaux, en soutenant les investissements à réaliser dans les entreprises agro-alimentaires (exemples : investissement dans une unité de transformation de fruits et légumes, modernisation d'une chaîne d'embouteillage de jus de fruits, modernisation du process industriel d'une sucrerie, etc.)

- **Renouvellement du potentiel de production de la canne à sucre.** La plantation de la canne à sucre à partir de nouvelles boutures et à rythme régulier (idéalement tous les 6 ans) est un des facteurs déterminants pour accroître le tonnage et améliorer la richesse. L'objectif de cette mesure est de subventionner la plantation de la canne afin d'inciter les planteurs à renouveler régulièrement leurs souches de canne, et à mettre en valeur par la culture de la canne à sucre des terres en friche ou des parcelles manifestement sous exploitées. L'aide intervient en contrepartie du FEADER.



Chantier de plantation de canne
Crédit photo : Caro Canne

- **Mise en place d'outils de valorisation des sous-produits et déchets issus de l'agriculture (Matières Résiduelles Organiques).** Cette mesure intervient en contrepartie du FEADER. Elle vise notamment à soutenir les projets destinés à la mise en place d'une filière de valorisation sous la forme d'engrais organiques ou d'aliments pour le bétail.

- **Défense de la forêt contre les risques d'incendie.** Cette mesure vise à soutenir, en contrepartie du FEADER, les investissements et les travaux liés à la réalisation d'infrastructures de lutte contre l'incendie : pistes, points d'eau, pare-feux, zones débroussaillées, etc.



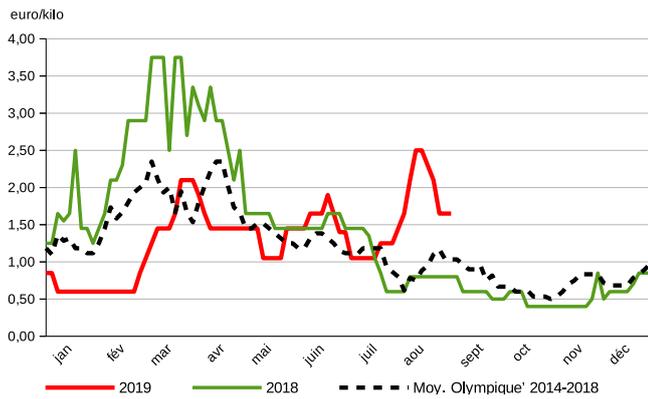
Citerne d'eau pour la défense contre l'incendie - Foc-Foc

- **Financement, en contrepartie du FEADER, de retenues collinaires de grande capacité.** Cette mesure vise à réaliser des retenues collinaires de grandes capacités à usage mixte : agricole, protection des milieux naturels et lutte contre les incendies de forêt afin de sécuriser l'alimentation en eau dans les Hauts.

- **Financement d'actions de lutte contre l'errance animale.** Cette mesure permettra de financer des investissements (matériels, refuges ou fourrières), des campagnes de stérilisation, ainsi que des actions de communication.

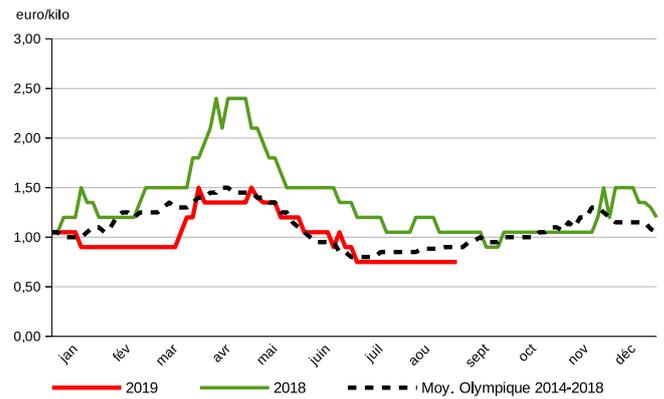
► **Nouvelles des marchés : relevés de prix du service de l'information statistique et économique**

Tomate de plein champ



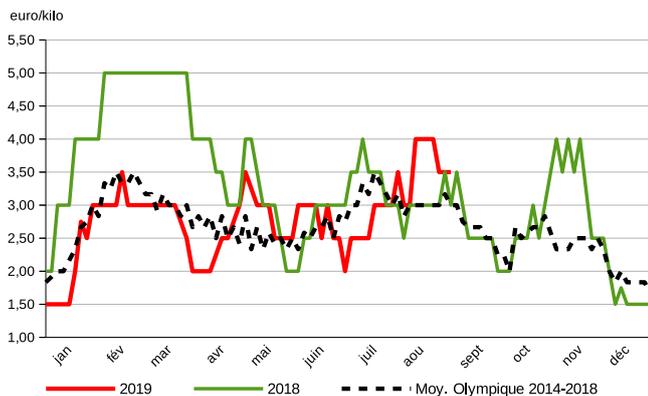
On constate des pertes importantes en tomates suite à l'épisode pluvieux inhabituel en cette période d'hiver austral. Une hausse des prix s'est amorcée dès la deuxième quinzaine de juillet. Depuis cette date, la cotation de la tomate reste à un niveau particulièrement élevé, comparé aux prix enregistrés durant les campagnes précédentes.

Pomme de terre



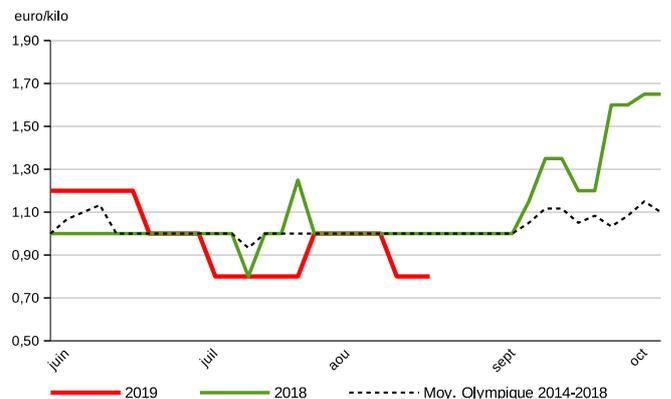
Par rapport à l'année 2018, les apports en pomme de terre sont plus importants sur le marché. Cette offre pèse sur les prix qui s'ajustent à la baisse pour se stabiliser autour de 75 centimes le kilo durant les deux derniers mois. L'augmentation significative des importations de plants de pommes de terre durant le 1er semestre 2019 et les conditions de culture favorables expliquent le niveau des volumes de la production locale.

Haricot vert



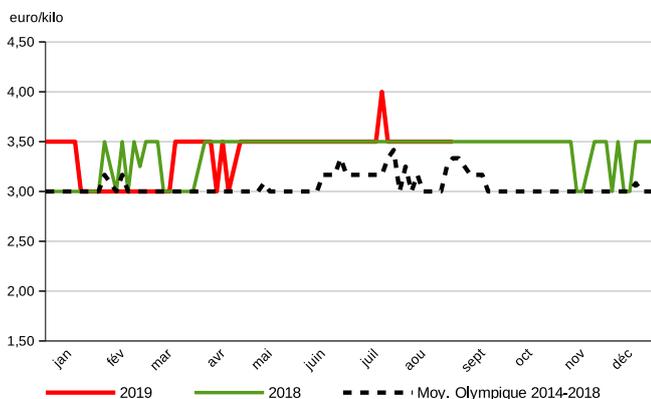
Le haricot vert réunionnais est disponible toute l'année sur les étals de nos marchés, avec un pic de production en été, de décembre à janvier. Sa production comme son prix sont sensibles aux pluies. En 2019, année sans incident climatique majeur, la valeur oscille autour d'un prix de 3 euros le kilo.

Tangor



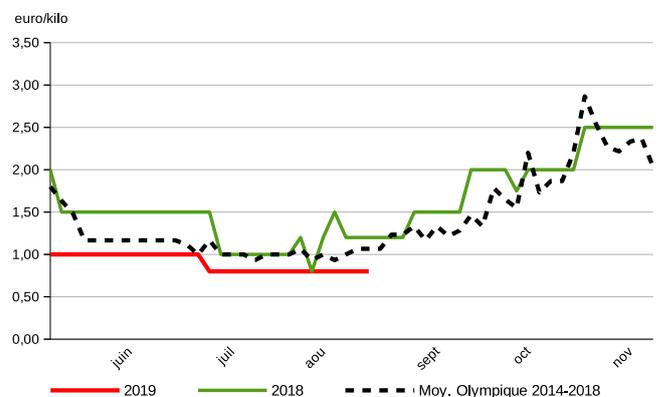
L'année 2019 est une bonne saison pour les agrumes. Le risque de pertes et de pourrissement suite à l'épisode pluvieux de juillet n'est pas avéré. L'offre en tangors reste conséquente et les cours sont globalement inférieurs à leur moyenne historique.

Melon



Le melon est présent toute l'année. Son prix fait preuve d'une remarquable linéarité en 2019 comme pour les campagnes précédentes.

Citron jaune



Le citron jaune origine Réunion est présent de juin à novembre sur les étals. En 2019, la production est bonne et les apports sont conséquents. Le prix sur le marché de gros évolue toujours en deçà de la moyenne des cinq dernières années.



Agreste la statistique, l'évaluation, et la prospective agricole

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Économique – Parc de la Providence – 97489 SAINT DENIS Cedex
Tél. : 02 62 30 89 89 – Fax : 02 62 30 89 93

Les résultats sont accessibles sur internet <http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/> <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

■ Directeur de la publication : Philippe SIMON ■ Rédacteur en chef : François LÉTOUBLON
■ Rédacteurs : V. BENNET, N. CAMBRONNE, C. LEPELIER ■ Publication Assistée par Ordinateur : N. CAMBRONNE
■ Dépôt légal : à parution ■ ISBN : 2-11-090743-6 ■ © Agreste 2019

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION